



Research Paper

Dynamique démographique et contraintes d'adaptabilité des populations dans la ville de Grand-Lahou (Côte d'Ivoire)

KONAN Yao Samuel*, *Doctorant en Géographie, Ecole Doctorale Sociétés Communication Arts Lettres et Langues (EDSCALL)*

GOGBE Téré*, *Professeur Titulaire en Géographie, Institut de Géographie Tropicale*

**Université Félix Houphouët-Boigny*

Résumé

La ville de Grand-Lahou connaît une croissance rapide de sa population ces dernières décennies passant de 4 070 habitants en 1975 (date de sa délocalisation sur son site actuel) à 77 479 habitants en 2021 (RGPH, 2021). Le site de la ville émietté met en mal le fait d'habiter de la population. Cette croissance rapide de la population suscite ainsi plusieurs enjeux dont celui de l'adaptabilité. La présente étude a pour objectif d'analyser le mode d'habiter des populations en fonction de la nature du relief. L'atteinte de cet objectif nécessite l'adoption d'une méthodologie axée sur la recherche documentaire et la recherche de terrain nécessaire pour l'obtention des données primaires et secondaires. Ce sont 50 chefs de ménages qui ont fait l'objet de questionnement. Les traitements des données ont nécessité l'emploi d'outils cartographiques dont Envi, Arcgis 10.8 et d'outils analytique sphinx V5. Les résultats de cette étude révèlent que la taille de la population a connu une évolution importante suite à la mise en œuvre du Programme de Développement des Communes Côtières dont a bénéficié cette ville. Aussi, cette croissance démographique a pour corollaire la dynamique spatiale de la ville et les difficultés d'installation des populations. Certains d'entre elles sont contraints de s'installer sur les marges urbanistiques.

Mots clés : Dynamique, territoire, contraintes, Grand-Lahou, Côte d'Ivoire

Abstract

The city of Grand-Lahou has experienced rapid population growth in recent decades, increasing from 4,070 inhabitants in 1975 (the year of its relocation to its current site) to 77,479 inhabitants in 2021 (RGPH, 2021). The fragmented layout of the city poses challenges for its residents. This rapid population growth raises several issues, including adaptability. The objective of this study is to analyze the living patterns of the population based on the nature of the terrain. Achieving this goal requires adopting a methodology focused on documentary research and fieldwork to obtain primary and secondary data. The study involved surveying 50 households. Data processing involved using cartographic tools such as Envi, ArcGIS 10.8, and analytical tools like Sphinx V5. The results reveal that the population size has significantly evolved due to the implementation of the Coastal Communes Development Program, benefiting this city. Additionally, this demographic growth correlates with the city's spatial dynamics and challenges related to population.

Keywords: Dynamics, territory, constraints, Grand-Lahou, Côte d'Ivoire

Received 05 July, 2024; Revised 16 July, 2024; Accepted 18 July, 2024 © The author(s) 2024.

Published with open access at www.questjournals.org

I. INTRODUCTION

L'urbanisation dans le monde ces dernières décennies connaît une évolution rapide, suscitée par les progrès techniques et les avancées technologiques. Elle apparaît comme une problématique majeure aux yeux de ceux qui s'intéressent aux interactions entre population, urbanisation et développement. En ce sens, « la population mondiale devrait doubler sur la période 2000-2030 et compter deux millions d'habitants supplémentaires. Les zones urbaines bâties vont s'accroître de 1,2 million de km² ce qui représente un quasi-triplement en 30 ans. Cette croissance concerne principalement les pays en développement, qui font face à une demande grandissante de services de base, d'infrastructures, d'emplois, de terrains et de logements abordables »

(Banque Mondiale, 2014 p 2). Aussi, les défis urbains ces dernières décennies impose qu'une politique sérieuse d'aménagement du territoire soit mise en œuvre pour corriger et améliorer le bien-être des populations.

En Côte d'Ivoire, dans l'optique de soutenir le développement des communes côtières, le programme d'appui au Développement des Communes Côtières (PDCC) a été initié à partir de 1990. La mise en œuvre visait à soutenir les initiatives en matière d'aménagement de l'espace des communes côtières. En effet, le PDCC a été conçu dans la lignée des projets de développement municipale réalisés dans la Côte d'Ivoire post indépendante à partir des années 1980 avec le soutien financier des bailleurs internationaux. Ce programme a permis de réaliser les infrastructures de bases, socio-éducatifs au sein de ces villes et d'accompagner les projets communautaires des populations résidences.

Dans la ville de Grand-Lahou, les réalisations suscitées par la mise en œuvre de ce programme ont certes soutenu sa croissance socio spatiale sans toutefois enrayer les problèmes d'adaptations de la population sur le territoire dans cette ville. Par ailleurs, le site accidenté de la ville met en mal l'adaptabilité des populations en pleine croissance. Ces derniers sont contraints de s'installer sur les versants voir dans le fond des vallées qui ceinturent la ville. Dès lors, il est important de comprendre comment les populations de la ville de Grand Lahou ont pu s'installer sur des sites non aedificandi ? La présente étude vise à analyser les contraintes d'adaptabilité des populations. Il convient, de façon spécifique, de se poser les questions subsidiaires suivantes :

- Quel est l'impact de la mise en œuvre du Programme de Développement des Communes Côtières dont a bénéficié cette ville ?
- Quelles sont les corollaires de la croissance démographique dans la ville ?
- Quels sont les stratégies d'adaptabilité ou de résilience des populations à ces contraintes du relief que présente la ville ?

II. METHODOLOGIE

2.1- Présentation de la zone d'étude

Située sur le bassin sédimentaire Ouest africain, à 149 kilomètres de la capitale économique Ivoirienne, Abidjan, la ville de Grand-Lahou se situe entre les latitudes 5°12'N et 5°9'N et les longitudes 4°56'W et 5°70'W.

Quasiment au centre du littoral ivoirien, cette ville est une presque île située sur l'embouchure du Bandama, entre le complexe lagunaire et l'océan Atlantique. Elle abrite le parc national d'Azagny, un site de biodiversité classé. Cet environnement naturel de Grand-Lahou se compose d'une bande du littoral Atlantique, de lagunes qui le traversent d'Est en Ouest, de forêts denses et de mangroves abritant diverses espèces animales et végétales. La figure 1 présente la zone d'étude.

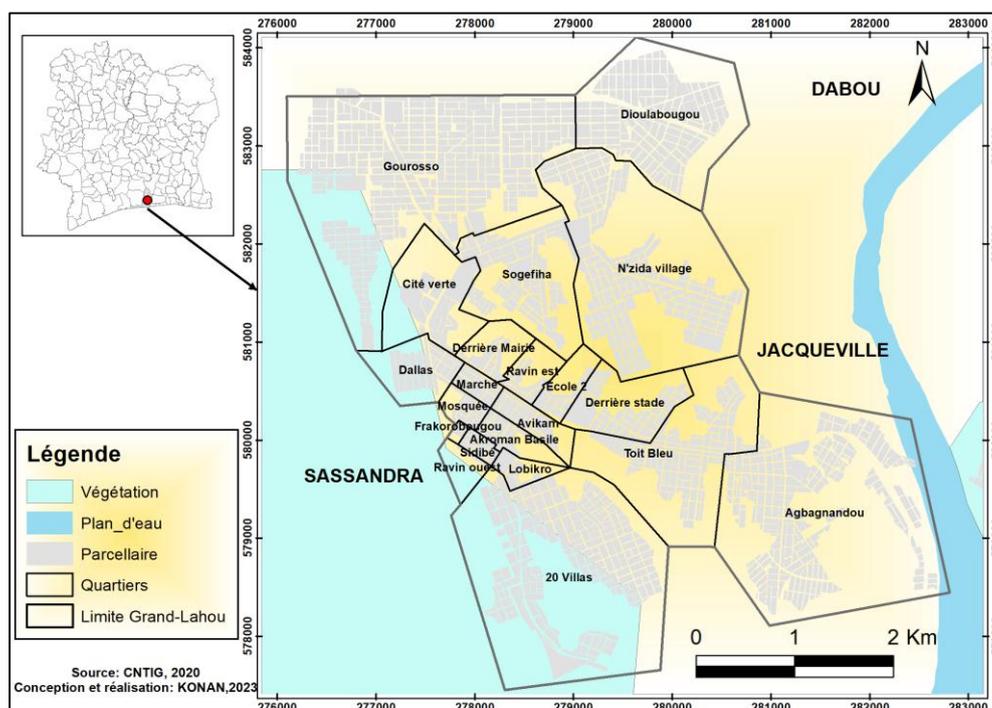


Figure 1: Carte de situation de la ville de Grand-Lahou

A l'instar des localités situées sur le littoral ivoirien, la ville de Grand-Lahou offre aussi bien des atouts naturels, humains et touristiques qui sont indispensables pour son développement économique. Cette ville fait partir de la région des grands ponts qui contigüe au District Autonome d'Abidjan. De par sa position, elle est un nouveau d'urbanisation vue ses atouts économiques qu'elle développe. En dépit de tous ces atouts dont dispose cette ville, les populations résidentes rencontrent des difficultés d'installations dû à la disséquassions du relief. D'où des défis d'adaptabilité naissent en raison des contraintes imposés par le site.

2.2- Méthode et outils de collecte de données

Pour l'atteinte des objectifs une méthodologie comprenant la collecte et le traitement des données a été adoptée. Pour ce qui est de la collecte des données, elle s'est appuyée sur la recherche documentaire, l'entretien, et l'observation directe. La recherche documentaire concerne les documents attraités à l'urbanisation et ses défis, ainsi que ceux traitants des problèmes de développement des villes. Ces ouvrages ont été consultés dans les centres de documentation du Bureau National d'Études Techniques et de Développement, de la bibliothèque centrale de l'université, de la médiathèque de l'Institut Français. Les documents consultés au BNETD ont permis de comprendre le processus de création de la ville de Grand-Lahou, la dynamique de l'espace de cet espace ainsi que les premières opérations d'aménagement bénéficiées par la ville. Les documents suivants ont été également consultés : celui du Projet de Développement des communes côtières de la commune de Grand-Lahou, ceux concernant les premières opérations d'aménagement de la ville, ainsi que attraités aux ressources financières consultés auprès des services financiers de la mairie.

L'observation du terrain effectuée dans le mois de Février 2024 a consisté, à l'aide de guide, à sillonner toute la ville de Grand Lahou pour s'empeigner du mode de l'occupation du sol par les populations. Elle a permis de constater l'anthropisation de l'espace urbain et surtout la colonisation des espaces non aedificandi. Pour matérialiser le passage sur le terrain et pour appuyer l'argumentaire, des prises de vue ont été réalisées avec des appareils smartphones.

Des entretiens avec les autorités de la ville pour approfondir la connaissance sur les problèmes posés par le site de la ville en croissance ont été faits. En ce sens, des échanges avec le Secrétaire Général de la mairie, le directeur technique, le responsable comptable des services des finances de la Mairie ont permis de rendre compte de l'urbanisation de ville et ses effets « pervers » qui en résultent.

Pour construire un échantillonnage, l'approche de la technique du choix raisonné a été adoptée. Ainsi, avec l'application d'un taux d'échantillonnage de 01 % de l'ensemble des ménages dans la ville, ce sont 75 chefs de ménages installés dans les marges urbains qui ont été questionnés. La particularité a été de questionner les chefs de ménages qui résident dans les non aedificandi pour analyser leurs stratégies de résilience aux contraintes du relief. Selon le dernier recensement de 2021, la ville de Grand-Lahou compte 7526 ménages RGPH, (2021). C'est donc 75 chefs de ménages, représentant la proportion choisie qui ont été reparti de façon équitable dans trois quartiers où se manifeste le problème posé par notre sujet à raison de 25 ménages par quartier. Le questionnement s'est axé sur le choix du site de résidence, les conditions de vie, les stratégies d'adaptations, la fourniture en équipements de bases. Les informations primaires et secondaires ont été traitées en informations textuelles, graphiques, photographiques et cartographiques. Les données ainsi obtenues ont fait l'objet de traitement à l'aide de l'outil informatique, notamment avec Word 2010, Excel 2010 et Arc Gis 10.2.2, qui ont permis respectivement de faire la saisie du texte, les figures et la réalisation des cartes.

III. RESULTATS

3.1. L'impact de la mise en œuvre du Programme de Développement des Communes Côtières dans la ville de Grand Lahou

3.1.1- Contexte du Programme des communes côtières

C'est une convention qui a eu lieu le 19 Mars 1993, entre la Côte d'Ivoire et l'Union Européenne dans le cadre du septième Forum Européen pour le Développement qui institue le programme de développement des communes côtières. « *Les fonds mis à la disposition des communes sont de trois types et sont soit des dons, soit des prêts soit des subventions. La nature de l'aide à apporter dépend des clauses des conventions signées avec les bailleurs de fond* ». Ce programme dans sa première phase touchait dix communes dont : Anyama, Agboville, Grand-Lahou, Bassam, Bingerville, San Pédro, Guitry, Bonoua Jacqueville, Dabou, Sassandra, Fresco. Dans sa deuxième phase, quatre villes se sont ajoutées à savoir : Grand-Béréby, Tiapoum, Songon et Maféré. Le PDCC a été initié dans l'élan de développement des communes à travers les projets de développement décentralisé des communes depuis 1980. Ce programme visait principalement trois objectifs à savoir :

-l'amélioration du cadre de vie des populations par la réalisation des équipements et services, de protection de l'environnement afin de réduire le niveau de pauvreté des populations résidentes ;

-l'amélioration de la capacité opérationnelle de la planification, d'investissement et de gestion des communes afin de les rendre plus autonome ;

-Le développement des activités économiques locale, afin d'améliorer l'accès à l'emploi surtout dans le secteur privé au sein de ces localités et renforcer l'implication de la société civile en termes de mobilisation des populations dans participation des initiatives de développement dans ces localités.

Les interventions physiques du PDCC se situe au niveau de :

-les projets d'initiatives centrales, dont les coûts dépassent la capacité technique et financière des gestionnaires de ces villes. Dans la ville de Grand-Lahou, ces initiatives se résument à la construction de réseau routier, des infrastructures sanitaires notamment l'hôpital générale de la ville ainsi que le district sanitaire de la localité, la construction de château d'eau de la ville, le bitumage de la voirie urbaine.

-les projets d'initiative locale pour les actions relevant de la maîtrise d'ouvrage municipale et de ce fait pouvant être réalisé par la commune.

À Grand-Lahou, la réalisation de la première tranche du projet a permis de réaliser à l'exception des voies bitumées 80% de ressources pour les projets d'initiative locale. La deuxième tranche composée de 20% de l'enveloppe a servi pour les projets de l'initiative locale, de même que les voies bitumées furent affectées par cette deuxième tranche. Par ailleurs cette deuxième tranche a aussi aidé à d'autres réalisations en fonction des priorités de la ville.

Les nombreuses initiatives de développement dont ont bénéficié les communes côtières en générale et en particulier celle de Grand-Lahou, ont contribué à accélérer le développement socio-économique ces dernières années.

3.1.2- La croissance démographique de la ville de Grand Lahou comme enjeu du développement de la commune

La mise en œuvre des PDCC dans la ville de Grand-Lahou a tracé les sillons du développement économique, de l'attractivité et de la croissance socio spatiale de cette ville. Cela a contribué à l'arrivée massive de populations vers cette localité qui était pendant longtemps restée inhabitée au lendemain de sa délocalisation en 1975. De même, l'arrivée massive des populations dans cette ville aura occasionné l'étalement de son espace urbain. Si cette croissance est un atout pour son développement économique, fort est de relever les défis majeurs liés à celle-ci notamment en termes d'infrastructures et équipements, de mobilité et d'adaptabilité des populations qui arrivent.

3.1.2.1. Grand Lahou en pleine explosion démographique dans la région des grands ponts

La population de la ville de Grand-Lahou est composée de plusieurs groupes ethniques. Cette population a connu une croissance rapide ces quatre dernières années. Le tableau 1 ci-dessous permet d'apprécier l'évolution de la population de cette ville de 1975 à 2021.

Tableau 1: Effectif de la population de la ville de Grand-Lahou de 1975 à 2021

ANNEES	EFFECTIF DE LA POPULATION
1975	4 070
1988	5 824
1998	24 718
2014	67 483
2021	77 479

Source : BNETD, 1975, INS-RGPH, 1988, 1998, 2014,2021

Ainsi, le rythme de croissance de la ville de Grand-Lahou apparaît très faible dans les premières heures de la naissance de cette ville. De 4070 habitants en 1975, la population de la ville est passée à 5824 habitants en 1988 soit 13 ans après la création de cette ville nouvelle. Cette lenteur de croissance s'explique par le fait qu'au lendemain de sa délocalisation de son site originaire, la ville de Grand-Lahou n'a pu bénéficier de programmes conséquents permettant de mettre en valeur les atouts de ce territoire. En effet, frappée par la crise économique qui secoue l'humanité à partir des années 1980, le gouvernement de Côte d'Ivoire n'eut pas de moyens conséquents permettant l'appui des initiatives locales. La réalisation de nombreux projets entamés dès les années 1970 dans la partie du littoral sud-ouest de la Côte d'Ivoire dont la route de la côtière et le PDCC à partir de 1990 ont permis de donner un coup d'accélérateur au processus d'urbanisation de la ville de Grand-Lahou. En ce sens, sa population est passée respectivement à 24 718 habitants en 1998 puis à 67 483 en 2014 et 77 479 habitants en 2021, (INS, RGPH 1998, 2014, 2021).

3.1.2.2. Une croissance spatiale de la Ville de Grand-Lahou mal maîtrisée

Cette croissance rapide socio spatiale qu'a connu la ville de Grand-Lahou a contribué certes à son développement socio spatial mais a aussi fait des problèmes d'adaptabilité dû au contraindre de son territoire.

Le territoire urbain de Grand-Lahou a subi de profondes mutations entre la période 1990 et 2020. Le tableau 2 ci-dessous met en évidence la dynamique spatiale qu'a connue la ville de Grand-Lahou de 1990 à 2020.

Tableau 2: Dynamique spatiale de ville de Grand-Lahou de 1990-2020

Variable	Superficie en 1990 (en ha)	Superficie en 2020 (en ha)	Taux de régression (en ha)
Nuage	41,58	0	00
Plan d'eau	11,79	15,62915	25%
Forêts secondaire dégradée	1020,15	884,9119	-15%
Terre cultivée	1087,74	994,0914	-9%
Terre non habité/habité	333,9	599,7979	44%
Superficie totale	2495,16	2494,43035	100%

Source : KONAN et al, 2024

Comme l'indique le tableau 2 ci-dessus, au cours de la période 1990, le territoire de la ville était dominé par le couvert végétal ainsi que les plantations agricoles. Ces plantations dominées pour la plupart par des opérations de la SODEPALM ont contribué fortement au développement de la ville. Ceux-ci représentaient respectivement 1087,74 hectares en 1990. Le couvert végétal quant à lui représentait une superficie de 1020,15 hectares à cette même période. Ainsi, le couvert végétal et les cultures ne constituaient l'essentiel du territoire en 1990. Cette tendance est profondément bouleversée en 2020, avec la dynamique du territoire. Cela traduit l'augmentation rapide du nombre de population dans cette localité. En effet, estimée à plus 333 hectares en 1990, cette proportion de l'espace habitée dans la ville de Grand-Lahou passe désormais à 599,7979 représentants ainsi un taux de régression de 44% contre 333,9 soit un taux de régression de -9%.

La croissance rapide qu'a connue la ville de Grand-Lahou au niveau de sa population a contribué à l'étalement urbain. En si le territoire urbain fut dominé par la verdure avant la mise en œuvre du Programme développement des communes côtières, fort est reconnaître que cette tendance a été profondément bouleversée de nos jours. La figure 2 ci-après permet de mettre en évidence les différentes mutations enregistrées entre 1990 et 2020.

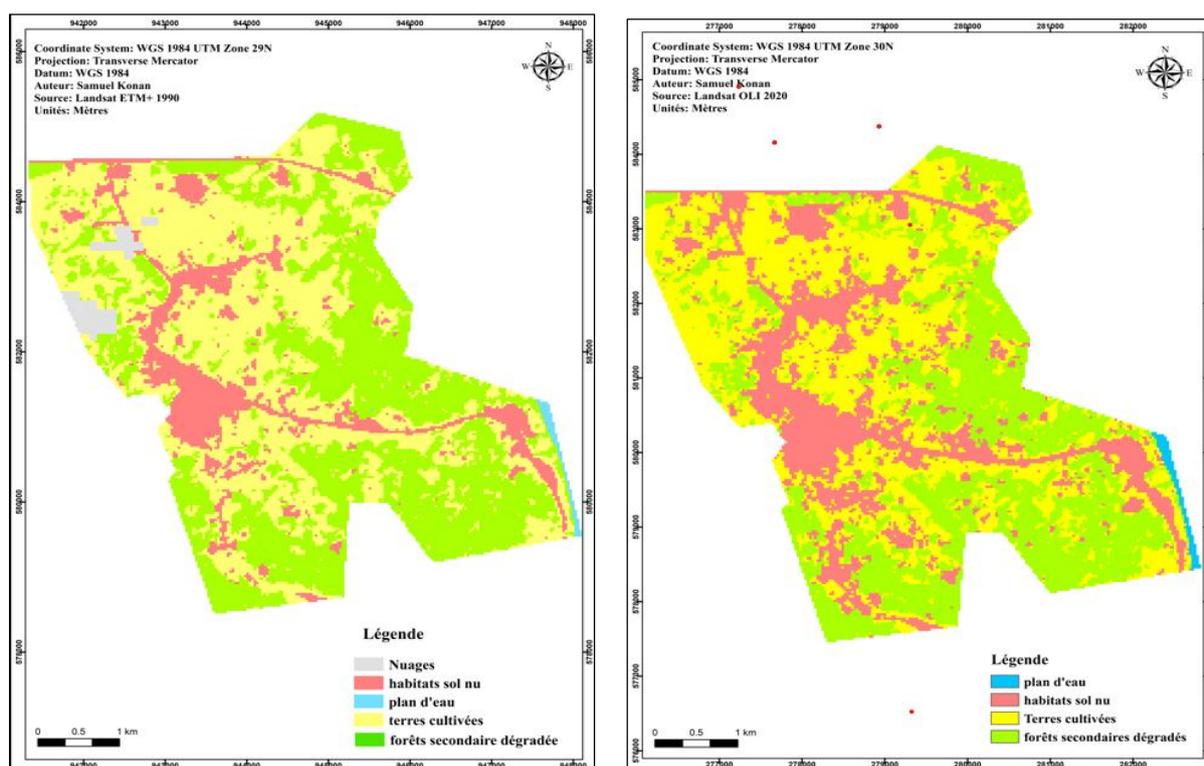


Figure 2 : Carte de la Dynamique spatiale de la ville de Grand-Lahou

Comme l'indique la figure 2 ci-dessous, la dynamique spatiale de la ville de Grand-Lahou s'est faite dans le sens Nord-Sud et d'Est en Ouest tout en suivant les axes principaux de la ville. Le front d'urbanisation est orienté suivant l'axe principal menant à Lahou plage. En effet, les terres habitables de la ville se situent sur ces endroits, les autres territoires de la ville du fait de la présence des vallées rendent difficiles l'occupation de ces espaces. Les nombreuses mutations dans la ville sont le résultat des projets de développement dans la ville ayant permis la réalisation des infrastructures de bases. Par ailleurs, cette dynamique spatiale conséquence de la croissance rapide de la population ces dernières années a entraîné une colonisation des espaces non habitables.

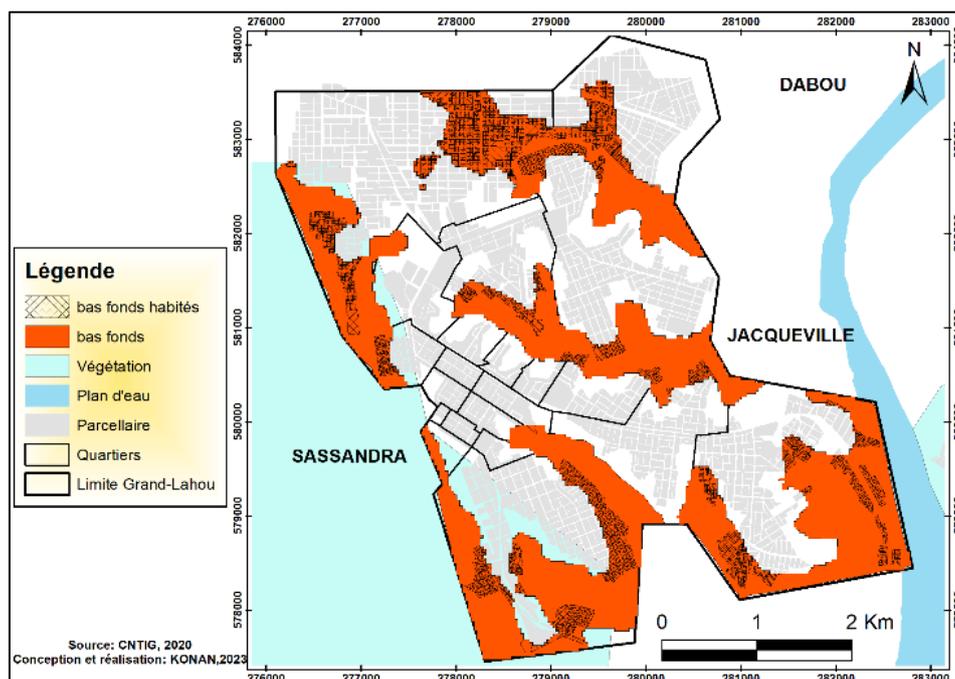


Figure 3: Carte des zones à risques dans la ville de Grand-Lahou

3.2. Les corollaires de la croissance démographique dans la ville

Cette croissance rapide socio spatiale qu'a connu la ville de Grand-Lahou a contribué certes à son développement socio spatial mais a aussi fait des problèmes d'adaptabilité du au contraint de son territoire.

3.2.1. L'accaparement des zones à risque pour résidence

Cette croissance rapide dont a connu la ville a aussi contribué à l'étalement de son espace urbain. Cette réalité suscite autant de problèmes notamment celui de l'adaptabilité des populations dans cette ville. En raison de la présence de nombreuses vallées qui ceignent la ville, la population en pleine croissance est obligée de coloniser des zones dites à risque. La figure ci-dessous nous montre la localisation de ces zones d'habitat à risque dans cette ville.

Comme l'indique la figure 3, la croissance spatiale de la ville de Grand-Lahou a entraîné la création et l'occupation des zones à risques. En effet, ces occupations constituent des formes de résiliences développées par les populations pour s'adapter aux contraintes imposées par le site. Ces contraintes qui constituent des zones à risques se présentent sous formes de vallées. Les populations s'installent sur les versants de ces vallées pour y résider.

Les ménages se sont aussi installés dans le fond des vallées qui ceignent la ville. 73% des ménages affirment que leur présence dans ces zones se justifie par l'absence d'espace qui leurs sont dédiées pour l'habitation. Pour 23% de ces ménages, ce sont les conditions financières qui expliquent la colonisation de ces lieux. En effet, pour eux, les revenus dont ils disposent ne leur permettent pas de se procurer un logement décent dans les quartiers réguliers. Par ailleurs, ces quartiers se développent dans des conditions précaires, car ces sites ne sont en aucun cas viabilisés.

3.2.2. Une insuffisance d'infrastructures et d'équipements dans les périphéries et quartiers à risque

Les quartiers précaires dans la ville de Grand-Lahou se développent dans les espaces non viabilisés. De ce fait, ces quartiers se créent et évoluent en l'absence des ouvrages d'assainissements et des infrastructures de bases. Ceci plonge les ménages vivants dans ces quartiers dans une précarité extrême ne bénéficiant pas d'eau courante, d'électricité et d'habitats commodes nécessaires à leur bien-être. La photo 1 ci-dessous met en évidence l'environnement dans ces quartiers.



Photo 1: Installation des populations sur les versants d'une vallée au quartier Frakorossobougou, Source : KONAN et al, 2024.

Cette photo 1 indique des habitats construits à l'aide de matériaux non conventionnels qui sont utilisés par les populations dans ces zones. De plus, ces habitats sont construits sur les versants voir les fonds des vallées. Ces zones constituent un véritable danger pour les populations ai y habitent pendant les périodes de pluie.

3.3. Les stratégies d'adaptabilité ou de résilience des populations à ces contraintes du relief

Une forme de résilience développée par les populations pour habiter le site de la ville en dépit de nombreuses contraintes d'adaptabilités imposées par celui-ci. En effet, Les populations vivantes dans les marges urbaines dans la ville de Grand-Lahou sont confrontées à d'épineux problèmes d'inexistence d'infrastructures et services de bases mettant en péril leur survie. Pour faire face à ce déficit, les ménages dans ces quartiers développent des pratiques. Ceux-ci s'adonnent à des branchements anarchiques sur des compteurs de la CIE (Compagnie Ivoirienne d'Electricité) et la SODECI (Société de Distribution d'Eau en Côte d'Ivoire) pour s'approvisionner en électricité et en eau avec la complicité des populations des quartiers environnants réguliers moyennant des contributions forfaitaires. Ces Contributions varient entre 1 500 F.CFA et 5 000 pour l'eau et entre 1 500 F.CFA et 10 000 F.CFA selon la facture mensuelle du propriétaire du compteur. Les fils électriques quittent les quartiers réguliers pour connecter les maisons construites dans les bas-fonds et les versants des vallées. Des tiges de bambou ou des bois de certains bois à hauteur servent de poteaux électriques. Les fils électriques s'interconnectent entre elles dans un ciel saturé.

De même, l'état du relief très accidenté de ces zones marginalisées contraint les transporteurs des véhicules en commun à s'abstenir d'emprunter les ruelles et les rues de ces quartiers très dégradés. Pour se déplacer les habitants pratiquent la marche à pied, les motos personnelles, les tricycles et les taxis moto. Ce sont ainsi, 38% des chefs de ménages qui possèdent une moto pour se déplacer. Cette moto est un bien commun familial. Tout membre de la famille qui souhaiterait faire des courses demande la permission au chef de famille et l'utilise à ses fins. Les familles n'ayant pas suffisamment de moyens financiers pour s'offrir une moto, pratique la marche à pied et ce sont 18% des chefs de ménages qui sont concernés. Les élèves et certains travailleurs parcourent des kilomètres (entre 2 et 3 kilomètres) à pied pour rejoindre le centre-ville où se concentrent presque tous les services urbains. Les ménages qui utilisent les transports en commun, taxi-moto et tricycles, sont au nombre de 49%. Ce sont ces engins qui peuvent s'aventurer sur ces voies non bitumées et dégradées de ces quartiers. Des out de soulagement pour les ménagères et les commerçants, qui trouvent une bonne aubaine pour transporter leurs marchandises et leurs produits.

Les ménages qui occupent les versants des vallées découpent une partie de telle sorte qu'ils obtiennent des terrasses où ils bâtissent leurs maisons sur les parties horizontales. Selon ces derniers, cette façon de faire permet d'éviter les éboulements de terrain. Aussi, laissent-ils la végétation à l'état. La couverture végétale sur les versants ralentit l'effet de l'érosion et sécurise ainsi leur maison.

Le réseau d'assainissement inexistant dans ces quartiers contraint les ménages à financé d'eux-mêmes la construction de fosse septique près des domiciles. Chaque cour ou chaque maison a sa propre fosse septique

pour recueillir les eaux usées des ménages. Cependant, ce sont 21% qui continuent de rejeter ces eaux dans la nature ou dans la brousse.

Ainsi donc, ces contraintes imposées par le site de la ville de Grand-Lahou, amènent ces populations à développer ces pratiques qui constituent pour elles des formes de résilience d'adaptabilité et de survie.

IV. DISCUSSION

Cette étude a permis de comprendre l'impact de la dynamique démographique sur l'adaptabilité des populations dans la ville de Grand-Lahou. Il en ressort que cette ville a connu une évolution rapide de sa population, suite à la mise en œuvre du Projet de Développement des Communes Côtières et dont à bénéficier le territoire urbain de Grand-Lahou à partir des années 1990. Ces résultats sont conformes à ceux de Zahibo, 1999 page 15 pour qui le PDCC a contribué « *effectivement au développement des communes côtières. Cet instrument a permis de donner un grand soutien à la ville de Grand-Lahou par la mise en place d'infrastructures et équipement nécessaires* ». De même, Loba, (2008 p191) relativement aux raisons qui expliquent la croissance de la population de la ville de Grand-Lahou explique que « *C'est au cours de la période de réalisation du PDCC que la ville a opéré l'essentiel de sa mue. L'extension de ce programme coïncidant aussi avec le désenclavement de la nouvelle ville de Grand-Lahou avec l'ouverture de la côte pour expliquer cet engouement des populations non résidentes à Lahou à y prendre des lots* ». Plus loin, celui-ci montre que la mise en service de la route de la côte aura aussi été un facteur explicatif de la forte affluence des populations vers la ville de Grand-Lahou, et aurait contribué davantage à l'augmentation de sa population. Aussi, cette croissance rapide de la population a entraîné un étalement de l'espace urbain. Cette croissance spatiale pose le problème de l'habitation des populations du fait de sa topographie accidentée. Ces résultats confirment ceux de Memel et al, (2018 p156) en ces termes « *Le site émiétté exerce une forte influence sur le développement et l'aménagement de la ville. Il a imprimé à la ville cette forme linéaire et cette configuration de ville-rue. Le relief accidenté est à la base de nombreux problèmes rencontrés dans la ville. Il s'agit de la réduction de l'espace constructible, des difficultés de construction, de l'érosion et des inondations. Son émiettement n'autorise pas une occupation et une gestion harmonieuse de l'espace urbain* ». Par ailleurs, les problèmes d'adaptabilités imposées par le site de la ville amène les populations à développer des pratiques non conformes aux règles en matière d'urbanisme pour s'adapter. Ceci témoigne les résultats déjà prouvés par Kouassi et al, (2014 p152) qui avaient montré que « *le développement des marges urbanistiques accentuent les problèmes d'adaptabilité des populations qui vivent dans les conditions précaires* ». Ces pratiques se développent dans la précarité comme l'a souligné Memel, (2018 p164) pour qui, « *De nombreux ménages ne disposent pas de lieux d'aisance dans leur logement. Dans ces conditions, les terrains vagues périphériques constituent des lieux indiqués pour les besoins. Dans les quartiers évolutifs et précaires, les latrines construites sont souvent des constructions traditionnelles et ne répondent pas aux normes d'hygiène* ».

V. CONCLUSION

La ville de Grand-Lahou a connu une dynamique démographique remarquable ces dernières décennies. Cette dynamique démographique doit son sens à la mise en œuvre du Programme de Développement des Communes Côtières. Ce programme qui a facilité la réalisation des infrastructures routières ainsi que les équipements de premières nécessités indispensables à la survie des populations a occasionné l'arrivée massive des populations sur ce territoire augmentant ainsi le poids démographique. Cette augmentation spectaculaire a occasionné l'étalement du territoire urbain et le développement des marges urbanistiques. La création de ces marges urbanistiques favorisée par la topographie accidentée du site de la ville rend difficile l'habitation des populations. Ceux-ci développent des habitations qui ne respectent en aucun cas les règles en matière de construction. De plus, ces marges urbanistiques se développent dans les conditions de précarités ne bénéficiant pas d'infrastructures de bases.

Référence bibliographique

- [1]. KOUASSI N'Guessan Gilbert, ATTA Koffi Lazare, GOGBE Téré, 2014, « Enjeux et défis des villes banlieues de Dabou et de Bingerville face à la dynamique de la ville d'Abidjan », AHOHO, Revue de Géographie du Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés (LARDYMES), N°12, 8^{ème} année, Université de Lomé, pp.150-165.
- [2]. LOBA Akou Don Franck Valéry, 2015, « La demaritimisation de la vie socioéconomique dans le département de Grand-Lahou (sud de la Côte d'Ivoire) », Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement (GEOTROPE), N° 2, Abidjan, EDUCI, pp.136-146.
- [3]. LOBA Akou Don Franck Valéry, 2009, « dynamique du développement Des villes côtières dans la région des lagunes : Cas de Bingerville, Dabou et Grand-Lahou », Thèse de Doctorat, Université Félix Houphouët Boigny, pp190-193.
- [4]. MEMEL Frédéric Armel, TAPE Pulchérie Sophie, 2018, « Les défis de l'urbanisation et de l'aménagement De Grand-Lahou en côte d'Ivoire », EDUCI) 2018 Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, n°2, 2018, pp.153-167.
- [5]. ZAHIBO Gervais Baudelaire, (1998), « Impact des nouveaux instruments de financement sur les investissements communaux : cas du FIAU et du PDCC », Mémoire de fin de cycle, Ecole Nationale d'Administration, 77p.